

Semaine du 24 au 27 janvier 2022

LE DELPHINEAU

Infolettre - École élémentaire publique Michel-Dupuis



LIENS IMPORTANTS



[Dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#)

[Santé publique Ottawa - soutenir les écoles pendant la COVID-19](#)

[Document de référence sur les symptômes](#)

[Calendrier scolaire 2021-2022](#)

[Portail des parents - Schoolcash](#)

Pour signaler l'absence ou retard des élèves

michel-dupuis@cepeo.on.ca

613-742-1867

Date à retenir

- Février - Le Mois de l'histoire des Noirs
- 3 février - Journée de la p'tite laine
- 9 janvier - Portes ouvertes virtuelles - inscriptions maternelle 2022
- 17 février - Rencontre de parents (1re étape)
- 21 février - Fête de la famille (congé)

Consignes à suivre pour les élèves qui obtiennent un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 et pour les contacts à haut risque

L'élève ayant reçu un résultat positif à la COVID-19 doit s'isoler pour un minimum de 5 jours. Si les symptômes persistent pendant plus de 5 jours, l'élève doit demeurer isolé jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent pendant 24 heures (48 heures en cas de symptômes gastro-intestinaux).

Les contacts à haut risque doivent s'isoler pendant 5 jours s'ils sont complètement vaccinés ou s'ils ont moins de 12 ans.

Les contacts à haut risque qui ne vivent pas avec la personne qui a reçu un résultat positif pour la COVID-19 n'ont pas besoin de s'isoler s'ils ne présentent aucun symptôme.

Veuillez consulter «[COVID-19 - document de référence sur les symptômes](#)» du Ministère de Santé de l'Ontario.

Veuillez consulter le [schéma d'auto-isolément](#) et la [lettre aux parents](#) de la part de Santé publique Ottawa.

Vous présentez des symptômes et craignez d'être atteint de la COVID-19. Que devez-vous faire maintenant?

Cette directive ne s'applique pas aux personnes qui vivent, travaillent, font du bénévolat ou sont admises dans un milieu **à risque élevé**.*

Avez-vous l'un de ces symptômes?

NON



Fièvre / Frissons



Toux



Essoufflement



Diminution / perte de l'odorat et du goût?

OUI

Avez-vous deux ou plusieurs des symptômes suivants?

NON



Mal de gorge



Mal de tête



Fatigue extrême

OUI



Nez qui coule / congestion nasale



Douleurs musculaires / articulaires



Symptômes GI (vomissements ou diarrhée)

NON

- Si vous n'avez qu'un seul de ces symptômes, il est **peu probable** que vous avez la COVID-19.
- Auto-isolez-vous jusqu'à ce que vos symptômes s'atténuent pendant au moins 24 heures (48 heures pour les symptômes gastro-intestinaux).
- Les membres de votre ménage n'ont pas besoin de s'auto-isoler.

OUI

- Il est **très probable** que vous ayez une infection par la COVID-19.
- **Auto-isolez-vous immédiatement :**
 - Pendant au moins **cinq jours** après l'apparition de vos symptômes et jusqu'à ce que vos symptômes se soient atténués pendant 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de symptômes gastro-intestinaux) (choisir la période la plus longue) si vous êtes :
 - une personne de 12 ans ou plus ET entièrement vacciné
 - une personne de 11 ans ou moins, quel que soit votre statut vaccinal
 - Pendant **dix jours** à compter de l'apparition de vos symptômes si vous êtes :
 - une personne de 12 ans ou plus ET partiellement vacciné ou non vacciné
 - une personne immunodéprimée, quel que soit votre âge
- **Tous les membres de votre ménage (quel que soit leur statut vaccinal) devront s'auto-isoler pendant que vous vous auto-isolez.**
- La plupart des personnes n'ont pas besoin de subir un test de dépistage de la COVID-19. Soumettez-vous à un test PCR ou à un test moléculaire ou antigénique rapide si vous y êtes admissible et si vous y avez accès. Si aucun test n'est disponible, vous devez vous auto-isoler.

Journée de la p'tite laine

Nous participerons à journée nationale de la p'tite laine le jeudi 3 février.

La journée nationale de la p'tite laine est une façon amusante d'apprendre sur l'importance d'économiser l'énergie. Le chauffage représente 80% de la consommation d'énergie du secteur résidentiel au Canada et est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Si tous les Canadiens réduisent leur chauffage de seulement 2 degrés Celsius durant l'hiver, cela permettrait de réduire les émissions totales du Canada de GES d'environ 3% soit 4 mégatonnes.

Les bâtiments de notre école seront un peu plus frais le 3 février prochain et nous demandons par conséquent à tous les élèves de porter un chandail chaud à l'école.

En plus de baisser le chauffage et d'enfiler une p'tite laine, nous organisons des activités pédagogiques pour aider les élèves à mieux comprendre les changements climatiques et de comprendre que les gestes du quotidien ont une incidence sur l'avenir de notre planète.



Vêtements chauds

Le temps froid est pleinement parmi nous et nous en profitons pour vous rappeler l'importance de bien vêtir vos enfants afin qu'ils puissent profiter pleinement des activités extérieures et des récréations.

Périodes de grands froids

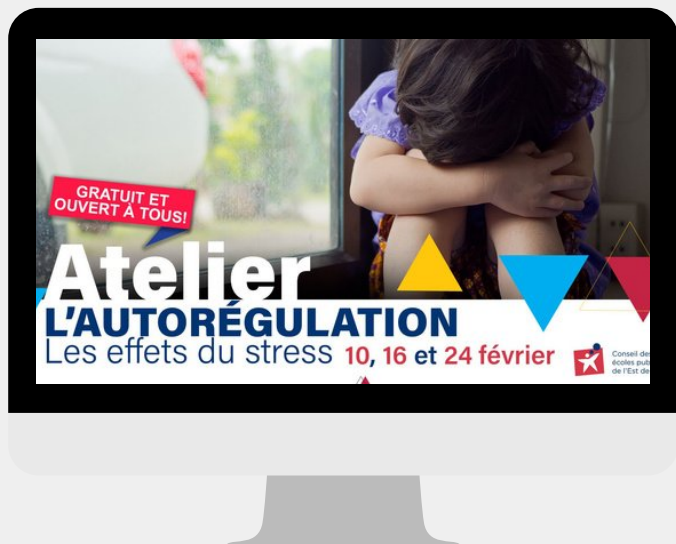
Plusieurs facteurs sont pris en considération lorsque la décision est prise pour permettre ou non aux élèves de sortir à l'extérieur : baisse ou augmentation de température, le facteur éolien, la durée de la récréation, etc.

Lorsque la décision de sortir à l'extérieur est prise. Tous les élèves doivent sortir à l'extérieur. Il est donc primordial de vous assurer que votre enfant a tous ses vêtements avec lui.

Responsabilité des parents de fournir les bons vêtements aux enfants

- Revêtez votre enfant de couches de vêtements qu'il peut mettre et enlever facilement. Par temps froid, assurez-vous que le plus de peau possible demeure couverte.
- Les enfants doivent porter un chapeau qui leur couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête, et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Les mitaines sont préférables aux gants par temps très froid, parce que votre enfant peut y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Fournissez à votre enfant des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour qu'il puisse mettre une paire de bas supplémentaires et bouger les orteils.
- Après une récréation à l'extérieur, il est possible que certains vêtements soient mouillés. Il est donc important de fournir des vêtements de rechange à vos enfants.

COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRE



Voici les CAC offertes au courant du mois de janvier. Ces ateliers sont pour les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

[L'autorégulation](#)
[Les effets du stress](#)



Inscription maternelle 2022

Portes ouvertes virtuelles

Le mercredi 9 février 2022 auront lieu les portes ouvertes virtuelles pour les inscriptions de la maternelle 2022-2023. Tournée de l'école virtuelle, activités pour les tout petits et session d'information sont au menu. Venez rencontrer notre personnel dynamique !

[*Inscrivez-vous aux portes ouvertes ici !*](#)

LE DÎNER PIZZA - BLOC 2

DATE LIMITE - 6 FÉVRIER 2022

Un nouveau bloc de dîner pizza commencera sous peu à Michel-Dupuis. Il sera offert tous les jeudis pour un bloc de 7 semaines. Le deuxième bloc sera du 10 février 2022 au 31 mars 2022. Nous allons offrir de la pizza au fromage et de la pizza végétarienne (fromage, piments, champignons, olives) pour 3,50\$ la pointe. Nous allons également tenter d'offrir l'option sans gluten ainsi que sans lactose.

Veuillez noter que l'option sans gluten est de 4,00\$. De plus, nous devons avoir un total minimum de 6 pointes afin de pouvoir l'offrir.

***Vous devez payer EN LIGNE sur la plateforme SchoolCash**

À LIRE ATTENTIVEMENT

Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre commande, si votre enfant n'est pas à l'école la journée du dîner pizza ou si les autobus sont annulés pour raisons d'intempéries. Le dîner pizza se déroule comme prévu au cours des journées de tempête. Les profits des ventes de pizza serviront à l'aménagement de la cour d'école ou pour les activités scolaires.

Aucun changement ne sera permis une fois que votre commande sera placée.

Pour toute question concernant le dîner pizza, communiquez avec le secrétariat de l'école au 613-742-1867 ou écrivez à l'adresse courriel suivante : michel-dupuis@cepeo.on.ca.

